

moovpacks
Avez-vous vu les derniers packs ?

Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente.

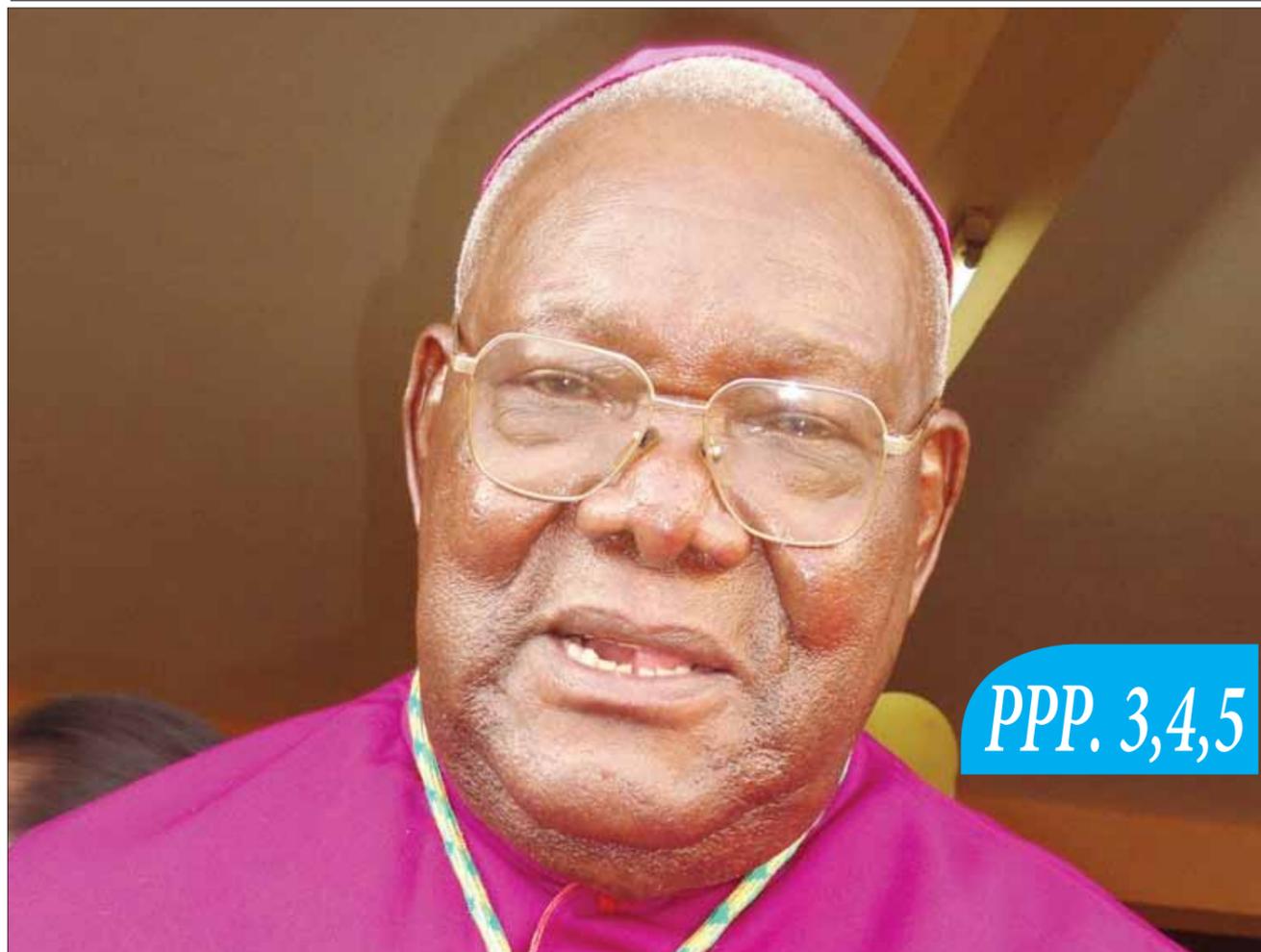
Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

moov no limit

groupe etisalat

MGR ROBERT DOSSEH ANYRON OU LA DISPARITION D'UN MONUMENT



PPP. 3,4,5

Portrait et parcours du premier archevêque émérite du Togo

POLITIQUE

P.2

**Réformes politiques :
Et si l'opposition en prenait l'initiative**

DOSSIER

P.8

**Mariage coutumier
Un choix ou une obligation?**

Eco/SOCIAL

P.9

**FNFI/ institutions de micro finance:
Le partenariat scellé**

CULTURE

P.14

**Cinéma/ FESCILOM:
Une aventure promise au succès**

**Le Vrai,
L'Original**

VLISCO
SINCE 1846

Editorial

Infos N°0110 | du 07 au 21 Mai 2014

⌘ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

LES ETATS GENERAUX DE LA PRESSE

Le gouvernement a annoncé des états généraux de la presse pour probablement le deuxième trimestre de cette année. Après plus de deux décennies d'exercice de la liberté de la presse, une telle initiative est à saluer parce qu'offrant l'opportunité aux professionnels de la communication ainsi qu'aux acteurs du monde médiatique, de faire le bilan de cette conquête de haute lutte et d'envisager ensemble, les voies et moyens de la préserver, voire de la renforcer.

Les problèmes et les difficultés auxquels doit faire face la presse togolaise sont nombreux. Même si le combat pour la préservation d'une liberté, surtout comme celle de la presse, doit rester permanente et appelle à une vigilance de tous les instants, heureusement la situation en la matière dans notre pays est plutôt bonne. C'est ce que renseigne l'indicateur de référence sur la question, le classement annuellement publié par l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) Reporters Sans Frontières (RSF), basée à Paris (France). Pour 2014, le Togo se situe au 76^e rang sur les 180 pays évalués ; gagnant 7 places par rapport à l'année précédente et se positionnant dans les 10 premières nations en Afrique. Pour maintenir ce niveau et le faire progresser, il faudra rester attentif à toute velléité de retour en arrière, et s'opposer à toute initiative qui s'assimilerait à une régression et ne tolérer aucune atteinte.

Les défis ne sont donc pas ceux liés à l'espace d'expression mais davantage relatifs aux ressources : intellectuelles, matérielles et financières. En effet, une presse ne saurait valablement jouir de sa liberté et de son indépendance que dans un environnement où elle est épanouie. Ceci passe par l'exigence d'une professionnalisation accrue, aussi bien sur le plan structurel qu'au niveau de la formation. Parce que mieux formée et mieux structurée, la corporation pourra ainsi avoir accès à plus de ressources, sans lesquelles son développement serait un leurre. Les états généraux devront donc aborder tous ces sujets sans concession et avec responsabilité, pour offrir de nouvelles perspectives aux professionnels de la communication.

Mais pour être un succès, ces assises devront être le plus inclusif et participatif possible. Des voix se sont inquiétées des conditions du lancement du processus et manifestées leurs préoccupations face à ce qu'elles considéraient comme une marginalisation. Il faudra les rassurer. Seule l'implication de toutes les bonnes volontés permettra d'aboutir à des résultats qui transformeront la face de la presse togolaise. Pour en profiter, aussi bien en aval qu'en amont, les différentes organisations devront clairement identifier et prioriser leurs attentes, dans une démarche unitaire. L'occasion est trop belle pour la rater à cause de motivations peu liées à la défense des intérêts réels de la corporation.

Réformes politiques :

Et si l'opposition en prenait l'initiative

Après quelques semaines de débat public autour de la question des réformes institutionnelles et constitutionnelles telles que prévues par l'Accord Politique Global (APG), la tension semble avoir baissé d'un cran ; même si le CST (Collectif Sauvons le Togo) annonce une manifestation sur le 10 mai prochain après celle avortée du 26 avril, pour exiger ces réformes. A moins d'un an de l'élection présidentielle, la classe politique togolaise semble suspendue au calendrier de l'Exécutif et de la majorité sur le sujet. Pourtant, sur le plan purement institutionnel, l'opposition a les outils pour prendre des initiatives.

Après plusieurs années d'égarément et de promotion de schémas insurrectionnels marqués par des manifestations à ne plus finir, les principales formations politiques de l'opposition ont finalement adopté l'approche institutionnelle, en optant pour des discussions inclusives avec le pouvoir. La rencontre entre le Président de la République Faure Gnassingbé et le chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre, à la demande de ce dernier et es qualité, a validé cette nouvelle démarche politique, contribuant à apaiser le climat public.

Cependant, après cet embelli du mois de mars juste entaché de polémiques non pas sur le fond mais plutôt sur des questions de forme, un calme plat semble régner ; amenant les deux parties à se renvoyer la balle. Et pourtant, sauf à invoquer la nécessité d'un renforcement de l'Etat de droit et de la consolidation du mieux-vivre ensemble qui passent par des réformes peu ou prou consensuelles, c'est davantage l'opposition qui a besoin de celles-ci à moins de douze (12) mois de la présidentielle. Pour voir aboutir par exemple, quelle qu'en soit la mouture finale, sa vieille revendication de la limitation du mandat présidentiel. Aussi, c'est



à elle que revient au premier chef de trouver les formules et mécanismes pour accélérer le rythme. Et pour cela, elle dispose de plusieurs outils.

D'abord l'article 4 de la Constitution alinéa 3 qui prévoit le référendum d'initiative populaire. En effet, aux termes de ses dispositions, « un référendum d'initiative populaire peut être organisé sur la demande d'au moins cinq cent mille (500.000) électeurs représentant plus de la moitié des préfectures. Plus de cinquante mille (50.000) d'entre eux ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales d'une même préfecture. La demande devra porter sur un même texte. Sa régularité sera appréciée par la Cour Constitutionnelle. »

Ensuite, disposant d'une vingtaine de députés toutes tendances confondues, l'opposition peut également introduire une

proposition de loi révisant la constitution. Certes, juridiquement elle a peu de chances de réunir la majorité qualifiée pour faire adopter sa révision ; comme d'ailleurs le pouvoir qui n'en dispose pas non plus. Mais l'acte sera avant tout politique et chargé de symboles ; parce qu'attestant de la volonté de ses initiateurs de faire

même. « Tous crient aux réformes constitutionnelles et institutionnelles. Il suffira d'insister sur ce que chacun met là dans pour se rendre compte que les propositions, quand elles ont le mérite d'exister (ce qui n'est pas le cas chez tout le monde), sont aux antipodes selon de quel côté de l'échiquier on se situe » confie-t-il. « Toute tentative de présentation d'un texte commun à l'Assemblée nationale mettra à nu cet écart et cette division » explique-t-il.

JEU TACTIQUE

Outre ces explications, il est également probable que l'absence de propositions de lois venant de l'opposition soit tactique. En effet, du CST à Arc-En-Ciel, l'on rejette l'idée de réformes qui s'opéreraient au Parlement, sans le cas échéant, que des discussions préalables n'aient abouti à un consensus sur le contenu de ces réformes. Il est convoqué, sans grande conviction, les dispositions de l'APG qui malgré les dénis, mettent les représentants du peuple au cœur de l'évolution législative et constitutionnelle.

Avec cette position, faire des propositions de lois serait paradoxal et antinomique de la thèse soutenue selon laquelle le Parlement ne devrait qu'entériner les choix retenus de façon consensuelle dans un autre cadre. Au surplus, ces propositions qui ont toutes les chances d'être rejetées, seraient un argument massue pour les partisans du rôle central et décisif que devrait jouer la représentation nationale dans tous projets de réformes.

évoluer les textes et par voie de conséquences démontrant celle de ceux qui s'y sont opposés de maintenir le statut quo.

LE CONTENU DES REFORMES :

Selon cet ancien Premier Ministre, si l'opposition n'introduit aucune proposition de lois dans le sens des réformes constitutionnelles et institutionnelles, c'est uniquement parce qu'il n'existe pas une uniformité de vues sur le contenu de celles-ci. S'il concède que la plupart des partis milite pour davantage d'équilibre des pouvoirs et le renforcement des institutions de contrôle, il affirme que la nature et le fonctionnement du régime politique souhaité ainsi que la création effective ou non d'institutions comme le Sénat, restent des sujets de débat au sein de l'opposition elle-

NOUVEAU PACK 3XL

Partage Internet par Wi-Fi

Débit Internet jusqu'à 2,8 Mb/s

Une belle idée cadeau à prix cadeau

- Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- 2 000 F/mois de crédit de communication
- 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois

PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F

INFOS : 112

Mgr Robert DOSSEH ANYRON ou la disparition d'un monument:

La rédaction

Portrait et parcours du premier archevêque émérite du Togo

Sa dépouille devrait arriver ce 07 mai à l'aéroport de Lomé, puis transféré au Centre Christ Rédempteur avant une messe. Décédé dans le nord de la France il y a quelques semaines à l'âge de 89 ans, le premier Archevêque Émérite de Lomé, Son Excellence Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron aura droit à un hommage national et à 3 jours de deuil national (7, 8, 9 mai) décrété par le gouvernement et à l'image de la carrure de sa personnalité.

Avant qu'il ne soit inhumé le 09 mai prochain et pour ses lecteurs, Focus Infos se propose de revenir sur les multiples facettes de cette personnalité religieuse togolaise qui a marqué l'histoire non seulement de l'Eglise Catholique du Togo mais de l'Eglise Catholique tout court.

La semaine du 14 avril de cette année 2014 a conduit les chrétiens du monde entier à un grand événement qui fonde leur foi : la Pâques qui est la célébration de la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts. Appelée la semaine sainte, elle exige du chrétien de forts moments de piété pour obtenir des grâces du Christ ressuscité. C'est en son second jour, tôt le matin aux environs de 6Heures 30 minutes que la nouvelle du rappel à Dieu de l'ancien patron de l'Eglise Catholique au Togo est parvenue au peuple togolais

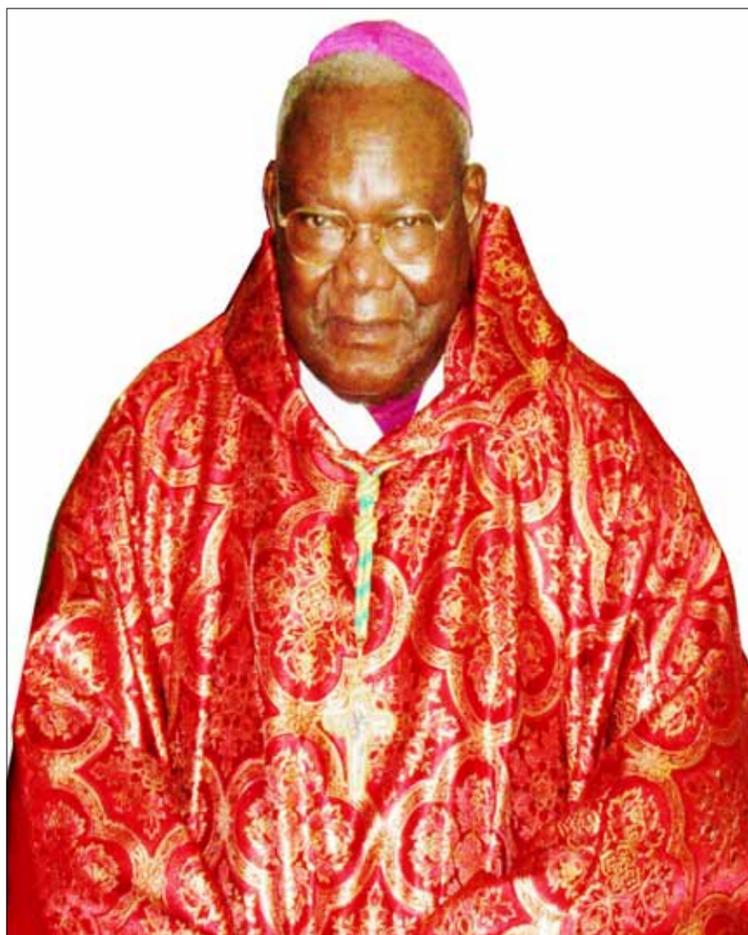
PORTRAIT, PARCOURS ET PERSONNALITÉ DU PRÉLAT

Agé de 89 ans, avec 52 ans de vie épiscopale et 63 ans de prêtrise, le prélat qui vient de quitter notre monde est depuis quelques années le doyen des évêques africains. Né le mardi 13 Octobre 1925 à Vogan, il était le troisième garçon d'une famille de six enfants dont le frère aîné est Alex Dosseh Anyron, auteur de l'hymne national du Togo. Fils de catéchiste, il eut la chance d'être baptisé moins de 24Heures après sa venue au monde. A ce sujet, son frère Georges raconte : « Ce 13 Octobre 1925 à Vogan, la famille Casimir Minyanu exulte de joie et d'actions de grâces. Un enfant venait de naître tout potelé. C'était Robert et il était 17H de ce mardi. Le Père Alexandre Desbois, missionnaire SMA, dans sa course missionnaire, arrivait à Vogan à la tombée de la nuit. Il fit halte et le lendemain, il eut la joie de confesser les chrétiens, de célébrer la messe et de baptiser l'enfant de la veille, fils du maître catéchiste. Cet enfant était Komlan Messan Robert. »

Après ses études primaires et secondaires et un très brillant passage au séminaire Saint Gall de Ouidah, Robert Casimir Dosseh, véritable protégé de son père Evêque Mgr Joseph Paul Strebler est envoyé à Rome. Il y sera ordonné prêtre de Jésus-Christ le 21 Décembre 1955 où il soutiendra sa thèse de doctorat en théologie sous le thème bien évocateur et sensible de : « L'Eu-

charistie dans les œuvres de Bossuet ». Au sujet de sa thèse, l'homme même écrira ce qui suit dans son œuvre (Eucharistie, nom nouveau du Seigneur publié en Juin 2012) : « L'affaire avait toute son importance. C'était la première fois qu'un étudiant africain de l'Ouest francophone se lançait dans l'arène à la conquête d'un tel diplôme. ». Son étude fut couronnée par la très recherchée mention de Summa Cum Laude (Excellent). Ce qui justifie d'ailleurs ce que disait de lui en 1955 le Père Assogba Nestor (devenu Mgr Assogba Nestor) « Aujourd'hui, une grande lumière part pour l'Afrique » ou encore le Père Bernard ATAKPAH, son premier Vicaire Général qui, informé de son retour au Togo déclare tout joyeux : « L'éminent confrère va débarquer Summa cum Laude ». D'ailleurs à la veille de ses cinquante ans d'épiscopat, Mgr Benoît Alowonou, évêque de Kpalimé écrivait ce qui suit : « J'admire en lui l'intellectuel et le théologien. Il fait partie de l'intelligentsia de la première heure de notre pays, comme il a marqué de sa vaste érudition l'Eglise de chez nous, dans notre région et au-delà »

A Rome où il fit ses études, le Togolais Robert Dosseh, ensemble avec d'autres africains a initié la revue Lux qui apportait en ces années 50 un soutien de taille à la lutte contre la colonisation en Afrique. Rien d'étonnant qu'il soit le vrai auteur des paroliers de notre hymne national mis en musique par son frère aîné.



En vrai intellectuel, il ne cessait de répéter ce principe qui a fondé toute sa vie : « Lorsque tu es convaincu de la justesse de ta cause, ne te plains pas parce que tu n'es pas compris ; persévère dans le bien et surtout le bien pour les autres. Parfois pour faire du bien aux autres, il faut les avoir à dos. » En 2006, le prélat n'hésitera pas à accepter de présider la commission de réécriture de l'histoire du Togo mise en place par le Président Faure Gnassingbé aux lendemains de son accession chaotique au pouvoir. Fort heureusement avant qu'il ne décède une des recommandations majeures de cette commission a été mise en application par le gouvernement togolais. En effet, c'est cette commission qui a proposé la suppression de la célébration de la journée du 13 Janvier et le choix d'une date de la réconciliation nationale. L'ancien cambusier et chef musicien

du Grand Séminaire Saint Gall de Ouidah rentrera au pays et sera successivement vicaire et curé à la paroisse Saint Jean Apôtre de Tsévie avant d'occuper la Direction Nationale de l'enseignement Catholique et celui du Vicaire Général de l'Archidiocèse de Lomé. C'est à ce dernier poste qu'il a été saisi par la main toute invisible de Dieu pour être élu le 10 Mars 1962 Archevêque de Lomé. Il devenait ainsi le premier fils du Togo élevé à la dignité de l'épiscopat avec à peine ses 37ans de vie dont 11 ans comme Prêtre de Jésus-Christ.

Son passage à la tête de la Direction Nationale de l'Enseignement catholique au Togo sera marqué par deux faits majeurs : une collaboration visible avec la direction de l'enseignement protestant et la mise en place du plan stratégique de développement des écoles catholiques.

La paroisse catholique de Tsévie, ses villages et leurs chrétiens, dont est issu Mgr Denis Amuzu-Dzakpa qui était son élève et servant de messe, gardent de lui le souvenir inoubliable d'un prêtre travailleur, zélé pour le Christ, facilement abordable et doté d'une condition physique exceptionnelle et impressionnante. Pour parvenir à sa mission, il procédera à la création du collège internat Saint Pie X de Tsévie et veillera lui-même à la bonne formation intellectuelle, morale et chrétienne des élèves. Informé de sa mort le mardi 15 Avril, l'ancien

élève du collège Saint Joseph de Lomé et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Togo, Me Alexis AQUEREBURU n'a pu cacher son désarroi en disant : « quel gâchis, c'est une immense perte. »

Elu le 10 Mars 1962, le nouvel archevêque de Lomé a été consacré le 10 Juin de la même année en l'église Saint Augustin d'Amoutivé de Lomé en la fête de la Pentecôte qualifiée de « La meilleure jamais passée sur cette terre de Dieu et des hommes » par son père consécuteur. En effet, il convient de préciser que les règles catholiques laissent à chaque évêque nommé de choisir sa date d'ordination et ses trois consécuteurs parmi les évêques déjà ordonnés. Le Togolais Casimir Robert déclara à Mgr Strebler, quelques jours après son élection : « Je veux être consacré par un évêque allemand mais j'en connais pratiquement pas et le seul que j'ai pu toucher n'est pas disponible ». En effet, le prélat tenait ainsi à rendre hommage aux missionnaires allemands qui avaient débarqué au Togo le 28 Août 1892. Rien d'étonnant qu'il signe le 28 Août 1982 le décret de création du Grand Séminaire Jean Paul II de Lomé.

Grâce à la providence divine, Mgr Robert Dosseh sera ordonné évêque par le Cardinal allemand Julius Döpfner alors Archevêque de Munich et de Freising entouré de Mgr Strebler et Mgr Bernandin Gantin. Il sera intronisé le lendemain en la cathédrale de Lomé. Ainsi donc commence une nouvelle vie de combattant pour celui qui vient de s'éteindre en France.

UN PASTEUR, PÈRE CONCILIAIRE

Seulement quatre mois après sa consécration épiscopale et son intronisation, Mgr Dosseh s'est envolé pour la cité du Vatican où il prendra part à toutes les quatre sessions du Concile Vatican II qui sut donner à l'Eglise catholique sa nouvelle identité. Outre ses contributions au débat, le cadet des évêques du monde présent à ce concile convoqué par le Pape Jean XXIII, travaillera de manière très remarquable dans la commission en charge de la constitution de l'Eglise. Rien de surprenant qu'il évoque assez facilement le Lumen Gentium ou le Spes Gaudium dans ses homélies qui ont toujours des allures d'enseignement.

En octobre 2012, il était encore l'un des rares évêques père conciliaires à prendre part à Rome aux cinquante

Mgr Robert DOSSEH ANYRON ou la disparition d'un monument:

(Suite de la page 3)

ans de l'ouverture du concile Vatican II

De retour au Togo aux lendemains du concile, il procédera à de nombreuses et profondes réformes. Ainsi donc il insufflera un dynamisme sans pareil et sans précédent à l'Eglise catholique du Togo et travaillera à une large promotion et croissance du clergé national. La Congrégation des Petites Sœurs du Cœur de Marie et de Jésus fondée par son prédécesseur Mgr Joseph Strebler sera transformée et portera le nom évocateur de l'Institut des Sœurs Notre Dame de l'Eglise en ajoutant dans ses documents constitutifs la spiritualité de Saint Augustin. Fait étonnant, Monseigneur Dosseh ne changera pas le nom du fondateur de cette consécration qui en réalité a changé de statut et de vision depuis 1966. C'était pour lui sa manière de faire Eglise et de vivre l'humilité prêchée par le Christ.

Il procédera à la création des séminaires (Petit Séminaire Saint Pie X à Agoenyivé en 1972 et le Grand Séminaire Jean Paul II de Lomé en 1983). Il travaillera à la création de plusieurs paroisses et institutions pour le renforcement de la foi. L'Institut Saint Paul de Lomé tout comme le CESAL et le CEBILO en sont des exemples vivants. Connaissant parfaitement les documents et les enseignements réels du Concile Vatican II, il s'est distingué par les axes suivants :

- La promotion et l'affermissement de la vie consacrée. En 1992, année de sa démission, le Togo et particulièrement l'archidiocèse de Lomé avait une forêt de prêtres dont certains volaient déjà au secours des Eglises sœurs de l'Afrique et comptait dans ses rangs des prêtres de haut niveau intellectuel qui desservaient bien de diocèses à travers le monde.

- La formation du laïcat en mettant un accent particulier sur la jeunesse et l'éducation. Les nombreuses écoles de différents niveaux ouverts ici et là en sont des preuves irréfutables.

- Dans un souci de développement de l'Eglise locale dont il avait la charge, Mgr Dosseh procédera à l'acquisition d'immenses domaines urbains, ruraux et agricoles. Ces biens continuent de nos jours à répondre aux pressants besoins de l'Eglise.

- La dévotion mariale

Celui qui trente ans durant dirigeait le gouvernement pastoral à Lomé est connu pour sa dévotion pour la Vierge Marie. Déjà en 1973, il inaugurerait le sanctuaire marial

de Togoville sous le nom évocateur de Marie Notre Dame du Lac Togo, Mère de la Miséricorde. C'est d'ailleurs ici que l'homme fit sans le dire ses derniers adieux publics au peuple de Dieu à l'occasion des 40ans de ce sanctuaire. Un fait remarquable : durant son passage à la tête du gouvernement pastoral de l'Eglise catholique à Lomé, il aimait finir ses messes par un chant à la Vierge Marie dont le fameux « Maria Detugbui l'afe'domenyoto ». Sa dévotion pour la sainte vierge Marie ne date de nos jours. « Au cours de l'année sainte 1950 notre collège fut choisi pour abriter un congrès marial de très haute tenue théologique regroupant des conférenciers de renom comme les grands théologiens romains d'alors dont Garigou-Lagrange, Parente, Garofalo. Parmi eux, prit place un de leurs étudiants en 2ème année de théologie : Abbé Robert Casimir Dosseh Anyron qui sut nous broder dans un italien remarquable, un tableau vivant de la dévotion mariale en Afrique. Il venait de créer avec des Irlandais, des Australiens, et des Tchécoslovaques la Légion de Marie à Rome. Le premier Acies de la Légion de Marie au centre de la catholicité fut organisé sous sa responsabilité et présidé par le Cardinal Tisserand » écrira en 1976 à son sujet Mgr Robert Sastre alors évêque de Lokossa au Bénin

En vue de donner à l'Eglise catholique en Afrique une identité propre et une fierté africaine, Mgr Dosseh travaillera ardemment à la naissance de la CERAO qui est la Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique Francophone qu'il présidera de 1973 à 1979 et du SCEAM (Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar).

La période Dosseh était marquée par la présence presque permanente de son pasteur à chaque niveau du diocèse. Ainsi, arrivait-il à se rendre sur chaque paroisse de son territoire ecclésiastique au moins une fois par an en visite pastorale. Il était à la fois proche des laïcs et du clergé. Ainsi, aimait-il présider lui-même les cérémonies de vœux religieux dans les différentes communautés ou congrégations religieuses. Archevêque de Lomé pendant trente ans et cumulativement Président de la Conférence des Evêques, le prélat paraissait infatigable. D'ailleurs le Père Woglo Gilbert ne disait-il à son sujet : « il a fait don de sa personne à l'Eglise sans se ménager » et à Mgr Kouito Julien de conclure en disant : « ... Il savait obéir à la grâce qui lui était donnée de se dépenser de façon désintéressée pour la cause de l'Eglise »

Son cœur de pasteur dégageait l'amour pour ses fidèles. A l'annonce de sa mort, le Père Akotiaté Dieudonné, curé de la paroisse Saint Raphael d'Adeta en sanglot déclara ce mardi matin « Que Dieu accueille ce bon papa dans son royaume ». Ainsi, l'évêque avait-il l'habitude de recevoir tous ceux qui venaient à lui et tentait de trouver la solution aux problèmes de chaque prêtre, séminariste et laïc. « Ma vie de pasteur a été marquée et bouleversée par des événements que je ne saurais oublier avant de rencontrer un jour le Christ. Comment puis-je oublier que des prêtres du Christ aient été fessés par les autorités du pays, que des homélies aient été enregistrées à l'insu des prêtres. Ah, c'étaient des moments difficiles durant lesquels, à part le Christ, j'ai été abandonné » dira plus tard sur sa relation avec le régime Togolais. Interrogé sur sa proximité avec le feu président Togolais Eyadema, il déclara : « Pourquoi ne pas l'aimer ? Je suis un pasteur, un conducteur d'âme, je ne fais pas les choses comme les autres mais je sais que je n'ai cherché qu'à protéger mon Eglise et à enseigner la vérité. Pour moi, il devrait être plus facile de faire comprendre les choses en étant proche »

Au-delà des controverses sur la personnalité de ce grand évêque, beaucoup s'accordent à dire que son bilan est largement positif. L'actuel Président de la Conférence des Evêques du Togo déclare sans ambages « Non seulement c'est un grand évêque, avec un grand cœur pour les hommes et l'Eglise mais nous sommes ébahis devant l'immensité de ses réalisations déjà en ses périodes là ». Le père Aristide AGBENIKIN se demande comment ne pas rendre hommage à un évêque qui de son vivant à vue neuf de ses prêtres devenir évêques comme lui (Mgrs Atakpa Bernard, Dossavi Jean Marie, Pierre Kofi Seshie, Victor Hunaké, Julien Mawulé Kouito, Benoît Alowonou, Denis AmuzuDzakpa, Isaac Gaglo et Nicodème Barrigah Bénissan) avant de conclure que « c'est avant tout une bénédiction divine et une reconnaissance »

Malgré la densité de sa connaissance intellectuelle et sa force physique, Mgr Dosseh est qualifié « d'homme fondamentalement humble et affable ». Il sait écouter, il sait s'effacer et il sait reprendre. Et c'est au nom de cet amour pour son pays et pour l'Eglise qu'il a pris en le chemin de l'exil après sa démission. L'homme n'est-il pas aujourd'hui bien proche de certains de ceux qui ont conduit le mouvement de contestation des années 90 ? Mgr Alowonou Benoît



évêque de Kpalimé n'hésitera pas à écrire : « Je rends hommage à sa capacité d'humilité et de silence, lui le grand orateur. J'ai vu en lui la patience du chrétien éprouvé qui garde l'espérance »

D'ailleurs Mgr Denis Amuzu Dzakpa, lui-même contestataire à cette époque ne dira-t-il pas le 14 Mai 2012 ce qui suit : « Comme nous le savons doute, les grands hommes parviennent rarement à faire l'unanimité autour d'eux.... Prêtre de Jésus-Christ depuis soixante ans, pasteur, musicien, évêque depuis 50ans, théologien, érudit, Mgr Dosseh est à inscrire désormais dans les annales de ces hommes exceptionnels dont l'Eternel gratifie de siècle en siècle tel ou tel autre pays. Quelques soient nos divergences dans nos appréciations sur le personnage et la personnalité de Mgr Dosseh, force nous est de reconnaître honnêtement qu'en lui Dieu a fait un grand don inestimable à notre pays, notre pays le Togo et à l'Eglise »

LA GESTION ET LA CRISE

Celui dont nous parlons aujourd'hui est une densité rare qui depuis ses études à Rome était censé être un des leaders de la foi catholique au Togo. Mais son épiscopat a dû prendre un dur coup d'arrêt en 1992.

L'archevêque de Lomé a été décrié depuis un certain temps par une partie de son clergé pour l'opacité qui entourait la gestion financière de l'Eglise locale. Un groupe de prêtres dont deux sont aujourd'hui évêques en fonction au Togo contestait l'autorité de leur Père évêque et conduit à des mouvements divers : les écoles catholiques étaient en mouvement de grèves sans cesse, les séminaires étaient fermés, les prêtres ne répondaient plus aux consignes de leur hiérarchie. C'était dans les années 90 où le pays vivait

des moments de contestation du régime Eyadema. Le prélat était confondu au président de la République et combattu comme Gnassingbé Eyadema. On évoque ici et là un détournement faramineux des aides étrangères et du fond destiné à la construction du Grand Séminaire Jean Paul II. Une autre partie du clergé contestait l'idée même de construction des magasins autour de la cathédrale de Lomé. Concernant justement cette question, le prélat a été un jour convoqué par les Généraux Ameyi et Tépé en présence des barons du régime pour expliquer le fondement de la construction des magasins pour l'Eglise autour de la cathédrale de Lomé. A son départ, son successeur Mgr Philippe Kpodzro a toujours évoqué la lancinante question de dette de l'Eglise catholique de Lomé qui avoisinerait le milliard. Ses chiffres n'ont jamais été confirmés et aucun était exhaustif n'a été fait sur la question de dette. Même le synode tenu entre temps n'a pu élucider la fameuse question de dette. Cependant, il convient de noter que l'archidiocèse de Lomé et même l'Eglise du Togo de façon indirecte mais réelle se repose largement sur l'immense œuvre largement acquise pour Robert Casimir.

Concernant la crise qu'il avait connue, il déclara le 09 Juin 2013 à un groupe de jeunes « Je me refuse d'en vouloir à quiconque, des erreurs graves ont été commises, j'en assume la responsabilité, mes prêtres ont été manipulés, les réalités sont ailleurs. Dans un rapport adressé à Rome, j'avais déjà évoqué la liste des personnes qui souhaitaient me voir tomber. J'ai laissé les choses se faire car je n'étais pas plus important que l'Eglise et l'unité entre les prêtres dont j'avais la charge. J'ai essayé de servir la sainte Eglise avec

(Suite à la page 5)

Mgr Robert DOSSEH ANYRON ou la disparition d'un monument:

(Suite de la page 4)

ma vision et mes moyens. Je voulais une Eglise locale riche, autonome et forte. Le diocèse de Cologne en est un exemple. » Déjà en 2007 dans un entretien avec des jeunes catholiques dont le Père Claude Pompéo D'Almeida, il déclara avec beaucoup d'amertume : « J'ai par la suite constaté que certains de mes collaborateurs prêtres comme laïcs étaient malhonnêtes et aimaient à peine l'Eglise. Ils ont détruit ce que les fidèles ont consenti des sacrifices à réaliser. Pour d'autres, ils ont été envahis par la gloire, l'ambition de diriger et d'être élevés au plus haut niveau. » Il termine par le rappel de sa devise épiscopale : (In Fortitudinae tua, Domine, in Christo et in Ecclesia qui veut dire Christ, dans ta force et dans ton Eglise) et un principe important de son Père consécuteur : « Avoir le courage de dire non, voir venir les événements en gardant son sang-froid, agir en chrétien » qui ont guidé et marqué ses 52ans de vie d'évêque.

A ceux qui l'accusent de collaborer avec le régime togolais, il répond à nouveau : « Mon rôle n'est pas de faire la politique mais j'ai enseigné à mes chrétiens pour qu'ils puissent construire un pays dans l'amour et la crainte de Dieu. Si j'étais écouté la dictature, le vol des biens publics et la corruption ne devraient pas être de mise puisque je retrouve avec beaucoup de fierté mes chrétiens à plusieurs niveaux de décisions nationales » avant d'ajouter : « J'étais seul dans le silence à vivre les événements qui ont marqué l'ordination épiscopale de mon confrère Philippe Kpodzro. C'était des jours et moments difficiles que je ne pus oublier. Vous ne pouvez imaginer ce que j'avais vécu depuis sa nomination jusqu'à son ordination ? » L'homme de Dieu est accusé d'avoir détourné les fonds de l'Eglise. Mais lui, après un long silence répond : « Je n'ai rien, rien du tout à part mes habits et ornements sacerdotaux et mes

livres. Je suis au monde l'un des rares évêques à la retraite sans résidence personnelle. Moi, je n'en voulais pas. » Pour laisser coudées franches aux dirigeants de l'Eglise de Lomé, il a accepté de vivre dans des conditions difficiles en exil plus précisément à Strasbourg et à Genève pendant dix-sept années.

Mgr Dosseh a été démis de sa fonction d'archevêque de Lomé en Février 1992 avant de prendre sa retraite en 2000 aux lendemains de ses 75ans comme le stipule le saint droit canon catholique. Depuis l'homme a cherché où vivre pour se refaire une santé spirituelle. Pendant trois ans, il n'avait qu'une petite chambre quelque part en Epinay/Sénart où il s'est retrouvé dans un total dénuement avant de se rendre pour trois mois au monastère en Terre Sainte à Nazareth dans la communauté des Frères Hospitaliers de Saint Jean. Il rejoindra plus tard la Suisse où il exercera son ministère sacerdotal auprès de la basilique Notre Dame de Genève avant de revenir au Togo en 2009 à la demande expresse de certains évêques.

Rentré au pays, il jouit de sa retraite mais répond fraternellement aux sollicitations de ses confrères évêques pour des activités pastorales. Lomé, Kpalimé, Aneho et Atakpamé l'ont souvent accueilli pour des célébrations eucharistiques au cours desquels le doyen des évêques africains touchait encore plus le cœur des fidèles par la pertinence et la richesse de ses homélies. On retiendra particulièrement de lui ses homélies dans le diocèse d'Aneho lors de la messe d'inhumation de Mgr Dosavi (Jean Marie DOSSAVI était le premier prêtre ordonné par Mgr Dosseh) au sanctuaire marial de Togoville en 98 et en 2013, à Lomé au Grand Séminaire Jean PAUL II, à Kpalimé lors de l'ordination sacerdotale en Aout 2007. Son homélie sur l'Eucharistie à l'occasion de ses



50 ans d'épiscopat et sur le baptême lors de ses 80ans de vie continue de résonner dans le cœur des fidèles

SES DERNIERS MOMENTS ET SES ADIEUX

On le savait âgé et fatigué mais pas malade. Depuis deux ans, il se ménageait beaucoup sans avouer qu'il était malade. L'archevêque Emérite de Lomé vivait dans des conditions difficiles à Lomé : une résidence exigüe dans une maison vétuste. Il se retrouvait généralement seul dans ses nombreux livres. N'ayant pas accepté d'écrire ses mémoires, il corrigeait pour beaucoup de personnes des documents à paraître et en préfaçait.

En 2013, il n'a pas pu se rendre à Sokode pour présider la grande messe d'action de grâces des catholiques suite à l'élection du Pape François qui succédait à son ami personnel

Benoît XVI. En effet, il faut rappeler que les relations entre les deux prélats ont été particulières puisque le Cardinal Josef Ratzinger (Pape Benoît XVI) avait succédé au cardinal Doepfner sur le siège épiscopal de Munich et de Freising. Les deux hommes se sont déjà connus au concile Vatican II

Le mardi 04 Novembre 2013, à la fraternelle demande de Son exc Mgr Benoît Alowonou, Mgr Dosseh a présidé la messe d'ordination diaconale de cette année qui marquait les 30 ans d'existence de ce séminaire qu'il a créé et qu'il lui tient à cœur.

A cette occasion, il prononça une généreuse et riche homélie au cours de laquelle il déclara ce qui suit « Je suis réellement content de mettre pied aujourd'hui officiellement dans cette chapelle achevée que j'ai conçue en forme de l'utérus de la colombe. Oui, l'utérus c'est la vie. Cette chapelle produira des prêtres qui sèmeront la paix dans le monde, dans les cœurs. » Il était fatigué mais a essayé une fois encore d'assumer sa charge.

Quelques jours plus tard, à la demande de Mgr Isaac Gaglo du diocèse d'Aneho, il préside la messe d'ouverture du pèlerinage annuel de Togoville. C'était les quarante ans du sanctuaire marial de Togoville.

Ces deux sorties étaient ces dernières apparitions publiques et officielles. Il était sur deux sites qui ont marqué son épiscopat au Togo. En janvier 2014, il devrait présider la messe marquant les 50ans de retour des missionnaires Comboniens au

Togo mais fatigué, il s'est fait remplacer par Mgr Benoît Alowonou qui en cette année 1964 était le servent de messe ayant porté la croix pour accueillir les missionnaires. Plus tard en Février, sa santé se dégradait sérieusement au point où il fut hospitalisé à la clinique Biasa à Lomé. Quelques jours après, il est amené en France pour des soins plus accentués. Devant l'aggravation de sa santé, il a été transféré à Munich comme pour dire merci et au revoir à ce diocèse qui a beaucoup contribué à sa mission épiscopale avant de revenir dans le nord de la France.

Digne fils de l'Eglise, il a pu vivre la communion de l'Eglise avec sa personne. En effet, dans la journée de samedi 12 Avril dernier, il reçut la visite inattendue de Mgr Benoît Alowonou qui devant l'aggravation de sa santé désirait le ramener au pays avant son retour aux noces éternelles. C'est donc là, que Mgr Alowonou et son Ancien Vicaire Général le RP Grégoire Akakpo se retrouveront de manière bien fortuite avec Mgr Ballong Joseph de Radio Vatican venu rendre visite au grand frère épuisé et prier avec lui. Quelques jours auparavant, Mgr Robert Casimir Dosseh a reçu la fraternelle visite de l'ancien Premier Ministre Edem Kodjo et de son épouse venus lui témoigner leur sympathie et la solidarité priants des chrétiens fidèles du pays à qui la Conférence des Evêques du Togo à l'issue de sa session dernier de Février avait demandé de porter le pasteur malade dans leur prière. Déjà en Allemagne Me Djovi Gally et son épouse sont allés assurer Mgr de leurs ferventes prières.

C'est dans un grand silence et dans la confiance dans le Seigneur que l'auteur des paroliers de l'hymne national du Togo et premier togolais évêque s'est éteint en France sous les yeux de Mgr Benoît Alowonou qui parle « de la mort d'un géant qui manquera longtemps à l'Eglise de Dieu ». Pour le Président de la Conférence des Evêques, cette mort en pleine semaine est une grâce et un signe d'abandon de leur frère aîné à Dieu. Le père Koffi Patrice, prêtre togolais en Allemagne parlera lui « d'une semence, d'une bonne semence pour le Togo »

Ces obsèques dont les dates ne sont pas encore annoncées prennent déjà une allure nationale et risquent de convoier vers le Togo des sommités de l'Eglise catholique pour saluer la mémoire d'un doyen connu pour la qualité de son travail, sa passion pour l'Eglise et son amour pour le pays.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM

• **Collaboration**
Esso BADOU

Albert AGBEKO
Salomon WILSON
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Komlanvi Delali AGBOH
• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237 / 99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 35 77 66
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

Interdiction de circuler de nuit pour les camions: Quelles conséquences pour l'économie togolaise?

Depuis cinq (5) ans, ce sont plus de 3335 personnes tuées par la route au Togo ; soit près de 667 morts par an. Cette situation devenue intolérable a fait réagir le gouvernement, surtout après le drame survenu à Talo près d'Atakpamé qui a ému l'opinion et entraîné 47 décès. Pour arrêter l'hécatombe, les autorités ont décrété une série de mesures, parmi lesquelles l'interdiction de circulation faite aux véhicules assurant le transport interurbain de passagers de plus de 12 places et les camions remorques et semi-remorque affectés au transport des marchandises, de 18h30 à 5h du matin. Cette disposition destinée à réduire le nombre d'accidents peut cependant s'avérer être une mauvaise nouvelle pour l'économie togolaise.

Le Port Autonome de Lomé (PAL) est le seul port en eau profonde de la sous région ouest-africaine. Il a pour cette raison, la préférence des transporteurs routiers des pays de l'hinterland. En outre, contrairement à Cotonou où la circulation est très dense avec des embouteillages monstres, contraignant les transporteurs à mettre plusieurs jours pour rallier leurs destinations, Lomé offre davantage de fluidité aux routiers. Ceux-ci par ailleurs, préfèrent la «sévérité» au demeurant nécessaire des policiers togolais au zèle à «outrance» et au radicalisme des forces de l'ordre ghanéennes, fuyant ainsi le port de Téma pour le PAL. «Tous les transporteurs nigériens préfèrent le Togo. Ici, nous pouvons charger jusqu'à 60 tonnes de marchandises sans problèmes. Votre camion peut avoir de petits soucis mais les policiers ne vous dérangeront pas. En revanche au Ghana, au nom de la protection des ouvrages routiers, le tonnage est limité à 52 tonnes au maximum. En plus les policiers contrôlent régulièrement l'état des camions et amendent en désordre les chauffeurs. Au Togo, nous payons moins sur la route et il y a aussi moins de contrôle», nous confie Malik, un transporteur nigérien. «Quand je quitte le port de Lomé, après 4h de route, mon apprenti prend le volant pour un moment, bien qu'il n'ait pas encore de permis de conduire», renchérit Nahar, un autre transporteur Nigérien.

Toutes ces raisons, ajoutées à l'hospitalité légendaire des Togolais expliquent la présence massive des transporteurs maliens, nigériens, burkinabés au PAL. Ceci constitue un atout non négligeable pour l'économie togolaise qui, à terme pourrait en être privé.

«Les véhicules assurant le transport interurbain de passagers de plus de 12 places et les camions remorques et semi-remorques affectés aux transports des marchandises ne sont plus autorisés à circuler la nuit de 18h30 à 5h du matin. Toutefois, cette restriction de circulation n'est pas applicable aux véhicules transportant des marchandises notamment les denrées périssables».

C'est l'une des sept mesures prises par le gouvernement pour réduire les cas d'accidents sur les routes.

Le Togo n'est pas le premier pays de la sous-région ouest-africaine à prendre une mesure pareille. Elle est en vigueur au Bénin où depuis plusieurs années, il est interdit aux semi-remorques et aux remorques de circuler aux heures de pointe, soit entre 5 et 9h du matin puis entre 17 et 19h30. La mesure vise à éviter les embouteillages que connaissent les villes du pays aux heures de pointe. Au Mali, une interdiction de circulation dans la journée pour les gros camions est en cours.

Au Togo la décision fait grincer les dents chez les transporteurs des pays de l'hinterland. En effet, composé de 1 724 km de routes nationales revêtues et de 1 355 km non revêtues avec une voirie urbaine de 1 783 km, le réseau routier togolais qui continue de souffrir de son état dégradé, malgré les grands travaux en cours pour sa réhabilitation et son extension, constitue un défi majeur pour les routiers des pays enclavés qui doivent par ailleurs compter avec les embouteillages. Cette situation contraint les transporteurs à voyager de nuit pour réduire le temps de leur parcours.

D'autres raisons, celles là techniques, expliquent le choix des voyages nocturnes.



Des camions déservant l'hinterland en stationnement



Un camion de marchandises renversé

«Le moteur se réchauffe quand les camions circulent le jour. Il fait également très chaud dans les cabines et les chauffeurs sont stressés. Alors que la nuit le moteur se refroidit rapidement et le véhicule roule mieux», explique madame NASSIF Guimet, qui dit avoir conduit des camions citernes durant environ 36 ans. Circuler uniquement le jour expose les pneus au risque d'éclatement surtout en temps de grandes chaleurs, soutient un autre transporteur.

Au sein de l'opinion, on s'inquiète déjà des répercussions de cette décision sur l'économie. Pour Agoro Salif, commerçant malien, cette mesure va entraîner des pertes pour l'économie togolaise. «Il y a une concurrence entre les pays de l'hinter-

land et cette décision non seulement diminue nos affaires mais aussi va ralentir les déchargements au port, car les camions mettront désormais plus de temps», regrette-t-il.

Par ailleurs, autoriser les camions à voyager la nuit, permet de désengorger la circulation et ainsi éviter les embouteillages aux heures de pointe. Un avantage qu'on pourra progressivement perdre avec la nouvelle donne.

Face à cette situation de plus en plus de voix s'élèvent au sein de la communauté des transporteurs des pays de l'hinterland pour demander l'assouplissement de la mesure.

«Au Niger, des mesures semblables avaient été prises mais

n'engageaient pas les camionneurs. On devait ici aussi arrêter les véhicules de transport en commun le soir au lieu des camions. Aux autorités togolaises, je leur dis de nous faciliter le travail. Elles peuvent prendre pour exemple les mesures prises au Niger ou carrément trouver d'autres solutions nous pénalisant moins», plaide Agoro Salif. «Bien que cette mesure ne nous avantage pas, nous continuerons de travailler au Togo. Nous sommes obligés puisque nos marchandises sont ici», dit-il résigné. Pour ce fonctionnaire du ministère de la Sécurité, les inquiétudes des transporteurs quoique légitimes devront s'effacer face à la nécessité d'arrêter l'hécatombe : «la vie n'a pas de prix» résume-t-il.

Médias:

Le nouveau bureau du CONAPP a pris fonction

Elu le 18 avril dernier, le nouveau bureau du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a pris officiellement fonction le 29 avril à Lomé. C'est en présence d'un parterre de personnalités du monde médiatique, politique, judiciaire et administratif que le nouveau bureau a été installé dans ces fonctions.

Devant ce beau monde, le nouveau président du CONAPP, M. Jean-Paul AGBOH-AHOUELETE a proclamé sa foi en la liberté de presse. « Soyez en convaincus, nous veillerons avec détermination et responsabilité, à ce qu'aucune régression, aucun retour en arrière ne soit possible sur cette question », a-t-il déclaré.

Conscient des défis qui attendent le nouveau bureau, M. AGBOH-AHOUELETE a promis que son équipe resterait fidèle à l'idée de rassemblement, chère aux « pères fondateurs » du CONAPP pour garder unie la famille de la presse. « Les portes de l'organisation resteront donc ouvertes et nos mains tendues, le temps qu'il faudra », a déclaré le nouveau patron

du CONAPP. La cohésion, a-t-il martelé, passe également et nécessairement par une implication plus forte des radios de l'intérieur du pays.

Par ailleurs, le président du CONAPP n'a pas occulté les chantiers auxquels devra s'attacher son bureau. Ces chantiers concernent notamment la révision des statuts de l'organisation, sa décentralisation, et la structuration des entreprises de presse.

M. AGBOH-AHOUELETE a, dans la foulée, plaidé pour une augmentation de l'aide de l'Etat à la presse et à d'autres mesures avantageuses pour lesquelles le Togo s'est engagé à l'endroit de cette presse.

Le nouveau Président s'engage

aussi à remédier, à travers des formations régulières, dotées de diplômés ou non, au manque de professionnalisme reproché à la presse togolaise. « Nous sommes convaincus qu'une presse prospère, crédible, libre et respectée passe nécessairement par davantage de professionnalisation, dont la formation est la principale mamelle », a-t-il laissé entendre.

Pour réaliser cet ambitieux programme, il faut le soutien de la presse dans son ensemble, c'est pourquoi M. Jean-Paul AGBOH-AHOUELETE a souhaité l'implication de tous les acteurs du monde des médias.

« Les deux prochaines années ne doivent pas se résumer en une aventure personnelle – nous n'en avons aucunement l'intention – mais plutôt en un engagement collectif », a souligné le président du CONAPP.

Il a terminé ses propos en souhaitant que les états généraux



Bureau CONAPP

de la presse qui sont annoncés puissent lui permettre d'explorer des pistes de solutions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes togolais.

Une photo de famille a mis fin à la cérémonie.

Dans l'après-midi du 29 avril, le nouveau bureau a rencontré les patrons de presse venus de l'intérieur du pays.

Pour rappel, le CONAPP est une organisation née en 2007 de la volonté des dirigeants des différents organes de créer une dynamique unitaire, convaincus que seule une association unie, forte et cohérente pouvait valablement aider au développement d'un environnement réglementaire et économique favorable aux entreprises de presse.


YAMAHA

La nouvelle Tout Terrain **XTZ125E**
Plus dynamique, plus endurante



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL


YAMAHA

Mariage coutumier: Un choix ou une obligation?

Partout en Afrique, la dot a toujours été un élément déterminant dans le processus d'union des couples. Sa composition varie en fonction des régions, des pays et des ethnies. Si naguère, elle fut un passage obligé, conférant aux époux leur légitimité et toute leur place dans la communauté, aujourd'hui en revanche, la dot a perdu son importance au Togo et ailleurs sur le continent, surtout auprès de la jeune génération, de plus en plus tournée vers une union libre entre l'homme et la femme.

Le « prix » de la fiancée est vu comme un acte symbolisant les fiançailles et officialisant le fait que les fiancés ne sont plus libres. C'est aussi un moyen pour l'homme, de s'assurer qu'il ne sera pas méprisé par sa belle famille. Dans de nombreuses cultures africaines, il prouve la capacité du jeune homme à prendre en charge une famille puisqu'il lui est demandé de fournir lui-même les cadeaux qu'il apporte. Les structures de la société togolaise ne reposent pas sur l'individualisme mais impliquent largement les familles. Ainsi, dans une vision de famille élargie, on estime qu'un couple ne se construit pas par lui seul, mais avec l'aide des proches, et en premier lieu des familles respectives.

Ce point de vue est fortement partagé par M. Karim Aboubacar, sociologue consultant, qui trouve en la dot des valeurs morales, culturelles, sociales, psychologiques et spirituelles. « Le mariage constitue l'unité de valeur de l'éducation morale et civique en Afrique. Quand on dit de quelqu'un qu'il est marié on voit déjà un effort de sacrifice. La signification anthropologique est qu'à défaut d'acheter la femme, le fiancé apporte quelque chose de symbolique qu'on appelle « dot » à la famille afin de pouvoir avoir la fille. Et la personne qui fait des efforts d'apporter la dot mérite cette dernière. La dot a une valeur culturelle en ce sens que c'est propre aux hommes. La représentation mentale et sociale que les hommes en ont n'est pas la même chose chez la femme. Quand l'homme pense à cela il a peur. Pour la femme c'est une victoire future. Elle se dit que quels que soient ses échecs, sa situation financière, un homme viendra frapper à sa porte et payer la dot à sa famille pour l'avoir à ses côtés. Cet espoir est une force pour la femme. Etant une force, le jour où quelqu'un le fera, elle aura un plaisir et une satisfaction psychologique qu'elle est une vraie femme.

La dot, non seulement, a une valeur anthropologique, culturelle, mais aussi une valeur sociale. C'est à cause de la dot que les différentes tantes, oncles et autres membres des diffé-

rentes familles se connaissent. Sans la dot, on sera dans un monde où des personnes vont coucher ensemble, feront des bébés pour après se quitter quand ils se laisseront. On allait être semblable aux animaux de la jungle. L'institution de la dot est une valorisation pour la femme. L'être féminin n'est pas gratuit. Si nous revenons sur le commencement, Dieu a dit à l'homme: tu travailleras à la sueur de ton front.

C'est-à-dire tu travailleras et mangeras après sacrifice. Manger c'est subvenir à ses besoins comme celui d'avoir une femme et des enfants. Faire le mariage, payer la dot est une illustration de l'éducation reçue. Le processus de socialisation fait que chaque femme à en tête dès l'enfance qu'elle doit se marier avant d'avoir des enfants. L'homme sait qu'il doit se marier. La dot a une dimension spirituelle. Dieu a voulu que la femme puisse être l'être le plus choyé. C'est pour cela que la femme attire l'homme. Tout ce qui attire ne doit pas être obtenu sans effort à l'instar de l'or, l'argent, le travail... Le fait que c'est gravé dans la tête des femmes que l'homme doit souffrir avant de les avoir est une compensation sociale. Parce que la femme, quand elle se voit diminuer en pouvoir, en force physique, se contente qu'au delà de tout cela, elle ne donne pas la dot. En pays Akposso, ce sont les filles qui enterrent leur père. Cela sous-entend que ce sont leurs maris qui prennent tout en charge», explique le sociologue.

Ce système de famille élargie aide ainsi à inscrire les couples dans la durée et dans une logique communautaire. Il est cependant de plus en plus réfuté par la jeune génération plus individualiste et qui accepte de moins en moins l'inclusion de la famille élargie dans la remise de la dot. « Lors de la remise de la dot par ma belle famille, ce sont mes oncles et tantes qui furent au devant et mes propres parents étaient plus ou moins mis à l'écart. Je viens de la préfecture de Zio et là-bas c'est cette pratique coutumière qui est adoptée. En d'autres termes, je n'avais pas le choix bien qu'il y ait toujours existé une vive tension entre mes tantes et moi. Ils ont essayé de me malmenier en cette période parce que j'avais besoin d'eux

et c'était grâce à mes parents que j'en étais sortie. J'aurais préféré faire mon mariage coutumier sans eux ou même m'abstenir de le faire. Mais j'y étais contrainte parce que je devais avoir mon attestation de dot », nous raconte Josiane, une jeune mariée.

LA DOT ET LA LOI

Le mariage est le mode d'organisation de la conjugalité le plus ancien et le plus répandu. Selon les pays et les époques, il se contracte ou se défait de manière rituelle, juridique ou religieuse. Il encadre les règles de fonctionnement du couple marié et fournit un cadre social et légal au développement de la famille. On retrouve trois types de mariage à savoir le mariage coutumier, à l'Etat civil et celui religieux. D'après Me Raymond Zomblewou du cabinet Martial Akakpo, seul le mariage à l'Etat civil a effets de droit. « Ceci ne veut pas dire que le mariage coutumier n'est pas important puisque avant de faire celui de l'Etat civil, on vous réclamera obligatoirement l'attestation de dot », précise-t-il. « Cependant, en cas d'injustice liée au divorce ou à la perte du mari, sans une preuve attestant l'établissement d'un mariage à l'Etat civil, les hommes de loi ne peuvent pas intervenir pour vous rendre justice. Seules les procédures coutumières ou religieuses peuvent vous venir en aide si c'est l'un de ces types de mariage que vous aviez fait», ajoute Me Zomblewou.

Ces propos trouvent leur justification dans le nouveau code des personnes et de la famille en son article 77 qui stipule : « Seul le mariage célébré par l'officier de l'Etat civil a des effets légaux ». Ce texte, par ailleurs, en son article 56 précise la place de la dot au sein de la société togolaise : « La dot a un caractère de symbole. Elle peut être payée en nature ou en espèce ou sous les deux formes. Son montant ne peut excéder la somme de dix mille (10.000) FCFA ».

Rappelons que le nouveau code des personnes et de la famille a intégré des dispositions qui constituent des avancées pour les femmes dont notamment la diminution du délai de viduité, le droit reconnu à la femme mariée de faire précéder son nom de jeune fille à celui de son mari, la majorité nuptiale ramenée à 18 ans pour tous et de 16 ans en cas d'émancipation, la liberté de choix du



régime matrimonial et le renoncement expresse à la coutume, la consécration de la monogamie comme régime du droit commun. Ces dispositions constituent les réformes majeures concernant les conditions du mariage. S'agissant des relations de couple, il est reconnu que le choix du domicile soit consensuel; les relations charnelles doivent être consenties et le conjoint auteur de violences peut être poursuivi au pénal. Bien que le père de famille demeure le mari car devant respect et protection à la femme, c'est un régime de partenariat qui est instauré. Les deux parents disposent de l'autorité parentale surtout s'ils reconnaissent tous les deux l'enfant conçu hors mariage. L'enfant né hors mariage dispose des mêmes droits et avantages que celui né dans le mariage et sa reconnaissance se fait par tout moyen.

Concernant le veuvage, un refus légitime est accordé à la femme en face des pratiques jugées néfastes sans que cela porte atteinte à la succession. Le conjoint survivant est maintenu dans la propriété conjugale ou de son conjoint décédé pendant trente mois, avant toute revendication successorale, à charge de la succession contrairement à l'ancien régime où il doit être colocataire, copropriétaire ou détenteur des enfants mineurs. Loin de dresser la femme contre l'homme, de la rendre insoumise, le nouveau code des personnes et de la famille prône le respect mutuel, la tolérance et la promotion de l'équité genre.

LES DÉMARCHES LÉGALES POUR UN MARIAGE DE DROIT

Avant toute chose, l'homme et la femme sont libres dans le choix de leur conjoint et ne contractent le mariage que de leur libre et

plein consentement. Toutefois, ils doivent être âgés d'au moins 18 ans. Les mineurs d'au moins 16 ans ne sont autorisés que s'ils ont adressé des requêtes acceptées par le Procureur de la République. A propos des démarches, « Quarante cinq jours au moins avant la date fixée pour la célébration du mariage, les futurs époux doivent remettre à l'officier de l'Etat civil compétent pour y procéder : un extrait de leur acte de naissance ou de tout acte tenant lieu, délivré depuis moins de trois mois. La copie des actes accordant les dispenses prévues par la loi. », stipule l'article 55 du nouveau code des personnes et de la famille. Pour non respect des conditions et formalités prescrites, la personne ayant autorité sur l'un des futurs époux ou la personne déjà engagée par le mariage avec l'un de ceux-ci, peuvent former opposition à la célébration du mariage.

L'opposition n'est valable que pendant la durée de publication. Toutefois à l'article 70 du code des personnes et de la famille, toute déclaration d'opposition jugée irrecevable peut être condamnée à des dommages et intérêts sauf pour les ascendants. Au jour fixé par les futurs époux, le mariage sera célébré publiquement au centre de l'Etat civil du domicile ou de la résidence de l'un ou de l'autre des futurs époux. Notons que la résidence est établie au moins trois mois continus avant la date de célébration.

Seul le mariage à l'Etat civil a des attributions de compétence conférée par la loi. Cependant le mariage coutumier, loin d'être facultatif ou une simple formalité, est une tradition dont le respect permet au couple d'avoir une place honorable dans la communauté. Il est également nécessaire pour l'union des époux à l'Etat civil.

FNFI/ institutions de micro finance: Le partenariat scellé

✎ Franck NONNKPO

En prélude au lancement de son tout premier produit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers), le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a signé le 25 avril dernier à Lomé, un accord de financement avec 18 institutions de micro finance (IMF).

Au terme de cette convention, le FNFI mettra à la disposition des institutions partenaires, des subventions sous forme de ligne de crédit au titre de frais de gestion et d'appui institutionnel, logistique, afin de leur permettre d'accorder du microcrédit aux couches les plus vulnérables.

La cérémonie de signature présidée par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, s'était déroulée en présence de Mme Ekoué Dédé Ahoéfa, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

« Le partenariat qui s'engage aujourd'hui entre le Fonds et les institutions de micro finance, permettra, j'en suis sûre, aux hommes mais surtout aux femmes démunies, d'être libérées de l'impuissance que génère la pauvreté et de pouvoir se consacrer

davantage à des activités génératrices de revenus pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles», a déclaré Mme Tomégah-Dogbé. L'accès aux services financiers de base, a-t-elle poursuivi, a été reconnu par le gouvernement togolais et par la communauté des nations comme un droit fondamental de la personne humaine. « Le gouvernement est fier de contribuer, à vos côtés, chers partenaires, à la mise en œuvre effective de ce programme APSEF. Un projet aussi noble et aussi ambitieux ne peut toutefois pas réussir sans la participation active de tous les acteurs y compris les populations bénéficiaires», a-t-elle martelé.

Pour Mme Ekoué Dédé Ahoéfa, à travers ce partenariat, les IMF sont en croisade contre la pauvreté. « Vous êtes en croisade contre la pauvreté » a-t-elle lancé. « Ce n'est pas un exercice financier mais la transformation d'une société », a ajouté le ministre. Pour réussir

leur mission, les IMF doivent faire preuve de professionnalisme et de rigueur; cela, Mme Ekoué n'a pas manqué de le marteler. « Les femmes nous attendent... Nous avons besoin de vous pour atteindre 2 millions de Togolais... Les résultats que nous aurons, détermineront l'attrait que nous aurons auprès des partenaires financiers », a-t-elle déclaré.

Au nom des institutions partenaires, le président de l'Association Professionnelle des Institutions de Micro finance du Togo (APIM-Togo), M. Nassirou et la directrice de U-CMECS se sont, tour à tour, félicités du partenariat et ont réitéré l'engagement des institutions de micro finance à œuvrer pour la réussite du FNFI.

Mme Madougou, ancienne ministre béninoise de la micro finance, a quant à elle, expliqué que « la finance inclusive est une nécessité sociale ». Indice de pauvreté le plus faible de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine), plus de 2 millions de bénéficiaires dont 80% ont amélioré leur habitat, envoient



Poignée de mains entre Mme Tomégah-Dogbé et le DG de WAGES

leurs enfants à l'école, prennent en charge leurs besoins de santé; voilà selon, Mme Madougou, des acquis obtenus par le Bénin qui a une forte expérience en matière

de la finance inclusive, grâce à la mise en place d'une institution similaire au FNFI.

Bouffée d'oxygène pour les populations vulnérables: Le FNFI lance APSEF

Le produit APSEF aura un impact socio économique remarquable car il contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Il permettra aux femmes et hommes pauvres de constituer les épargnes conséquentes à partir des revenus générés par les activités financées par les prêts reçus. Il favorisera en outre une meilleure insertion des femmes et des hommes dans la vie sociale et contribuera à la réduction de l'exode des populations rurales. Ces propos sont ceux de Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, qui s'exprimait samedi 26 avril dernier, à l'occasion du lancement à Lomé, du tout premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) dénommé Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF).

La cérémonie a été présidée par le Chef de l'Etat en présence de M. Vincent Bolloré, PDG du Groupe de manutention maritime Bolloré. Des membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée nationale, des partenaires techniques et financiers, des prestataires de services financiers etc. étaient également présents.

Le public composé en majorité de femmes, a suivi une opération d'octroi de crédit, par des institutions de micro finance partenaires du FNFI, à des groupes de femmes préalablement sensibi-

lisées.

Pour rappel le programme d'Appui à l'Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) s'inscrit dans la dynamique du lancement du FNFI par le Gouvernement, créé pour régler la question de l'exclusion financière en assurant l'accès à des services financiers de base pérennes et viables, qu'il s'agisse de petite épargne, de microcrédit ou micro assurance à des populations vulnérables.

C'est une initiative qui vise à permettre l'accès d'ici à 2018 de 2 millions de togolais et togolaises

pauvres aux services financiers de base (microcrédit, petite épargne, micro assurance etc.) pour réaliser des activités génératrices de revenus, se soustraire des difficultés de la vie quotidienne et ainsi, améliorer leurs conditions de vie. Déjà en 2014, le programme APSEF entend impacter 300.000 personnes.

Réalisé en partenariat stratégique avec les Prestataires de Services Financiers (PSF) de proximité, en particulier les institutions de micro finance et les banques, ce projet entre dans le cadre des partenariats publics/privés appelés de tous les vœux par les acteurs du développement dans le contexte de lutte contre la pauvreté. Il vient ainsi compléter et renforcer les capacités des Prestataires de Services Financiers (PSF) de proximité en vue d'assurer véritablement des services financiers inclusifs.

Le produit APSEF est destiné aux personnes vulnérables qui se



Scène de remise de crédit

constituent en groupes solidaires de 4 à 6 personnes. Le crédit peut être individuel ou collectif mais le remboursement doit être collectif. Ce mécanisme permet non seulement au groupe solidaire qui obtient le crédit de pouvoir intégrer en son sein la culture de remboursement et de comprendre que ce n'est pas de l'argent gratuit, mais aussi et surtout de bénéficier du crédit sans garantie matérielle ou

financière. La seule garantie exigée étant la caution solidaire. C'est un crédit maximum de 30 mille FCFA, selon les besoins exprimés par chacun des membres du groupe. Le taux d'intérêt unique et uniforme est de 5% l'an sur toute l'étendue du territoire. C'est un taux bonifié qui a été conçu pour être vraiment accessible à cette population.

23 avril 1994-23 avril 2014:

AGETUR-Togo a célébré ses 20 ans!

✎ Franck NONNKPO

L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR -Togo) a soufflé, le 23 avril dernier, sa 20ème bougie. Un anniversaire célébré avec faste dans une ambiance festive et conviviale à travers plusieurs activités.

Tout a commencé par une messe d'action de grâce le 17 avril en l'église Ste Rita de Wuiti. Puis, les 23 et 24 avril, ont été l'occasion de montrer au public, les différentes réalisations de l'agence, à travers l'exposition de photos d'ouvrages réalisés, au cours de journées portes ouvertes à l'hôtel Ibis.

Ces journées ont été couplées avec les travaux de la 30^{ème} assemblée générale de l'Association Africaine des Agences d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AFRICATIP). Plus de dix pays membres de ce réseau ont pris part à cette rencontre. Les participants ont échangé pendant trois (3) jours sur deux thèmes principaux: « La maîtrise d'ouvrage déléguée, un concept novateur dans la construction d'infrastructures de qualité en Afrique »; « Le rôle et la place de l'AGETUR -Togo dans la création d'emploi au Togo ».

Les travaux ont été ouverts par M. Ninsao GNOFAM, ministre des Tra-

vaux Publics et des Transports. « Nous apprécions à juste valeur les travaux réalisés par AGETUR-Togo dans notre pays parce que cette agence a été créée au moment où nous en avons besoin pour lancer les projets d'infrastructures de transports et surtout les routes puis les bâtiments », a déclaré le ministre.

Pour sa part, le Directeur général d'AGETUR -Togo, M. Momboza HALAOUI, s'est félicité de la reprise des activités par son agence. Selon lui, le bilan est globalement satisfaisant après 20 ans de services. « En 20 ans, nous avons réalisé un investissement de plus de 100 milliards; actuellement nous avons 21 projets en tout avec plusieurs bailleurs de fonds comme la « KFW » qui se chargera de faire le petit contournement de la ville de Lomé », a déclaré le Directeur général.

AFRICATIP a 20 agences dans 17 pays dont le Togo; elle a pour but de lutter contre le chômage des jeunes.

Le 25 avril, dans la matinée, AGE-



Le Dg d'AGETUR -Togo, 1er à partir de la droite

TUR-Togo a remis au Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE, les ouvrages de protection du littoral d'Aného. D'un coût global de 3 milliards de F CFA, les travaux, démarrés en 2010, ont consisté en la réfection des berges de l'embouchure du Lac-Togo ainsi que la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé à environ 47 kilomètres au sud-est de Lomé. La réalisation de ce projet sécurise également 6 quartiers de la ville d'Aného contre l'érosion côtière

et permet la protection de 3500 mètres linéaires de côte grâce à la construction de neuf épis. Les rues de la mairie ont été réfectionnées et pavées sur 350 m sans oublier l'aire de stationnement et de récréation.



Soufflement de bougie lors du dîner

Le fonds français Muskoka:

Un coup de pouce à la santé maternelle, néonatale et infantile

✎ Kossi THEMANOU (Stagiaire)

La réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile est de plus en plus lente en Afrique de l'Ouest et du Centre que partout ailleurs. Il faut donc faciliter l'accès aux soins de santé de qualité avant, pendant et après l'accouchement pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en la matière. C'est l'objectif du Fonds français Muskoka, estimé à 8 milliards de francs CFA sur cinq ans pour le Togo. Trois ans après le lancement, le ministère de la santé et ses partenaires ont présenté, le 29 avril 2014 à Lomé, les activités menées grâce à ce Fonds ainsi que des indicateurs de résultats.

Créé au sommet du G8, tenu à Muskoka au Canada en 2010, le Fonds Muskoka permet à la France d'investir 500 millions d'euros dans dix pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et des Caraïbes, jusqu'en 2015. La plus grande partie de l'investissement soit 95% serviront à soutenir le travail conjoint de quatre organisations des Nations Unies à savoir, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU femmes).

Pour l'État togolais qui a lancé officiellement, le 14 septembre 2010, sa Campagne nationale quinquennale pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle (CARMMA), le Fonds Muskoka est un appui important «Le Fonds Muskoka constitue une aide importante qui accompagne

les gouvernements africains, comme celui du Togo, en appuyant la vision nationale en matière de santé. Un appui surtout dans l'amélioration de santé maternelle, néonatale et infantile, la planification familiale, la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes», a déclaré M. Simféitchéou Pré, Directeur de cabinet du premier ministre, chargé de la santé.

Depuis trois ans, sous l'impulsion du Fonds français Muskoka, l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA et ONU femmes unissent leurs forces à celle du gouvernement togolais en vue de contribuer à l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des soins reçus par les enfants et les mères avant, pendant et après l'accouchement.

En effet, le taux de mortalité infantile, bien que toujours élevé, a reculé de 39% en Afrique de l'Ouest et du Centre, ces vingt dernières années. En revanche, le taux de mortalité ma-



Table d'honneur

ternelle connaît une réduction plus lente, se maintenant toujours à des taux inadmissibles. Dans cette région du monde, ce taux atteint parfois plus de 700 décès pour 100.000 naissances dans certains pays.

Au Togo, le paludisme, la diarrhée, la pneumonie et les problèmes néonataux demeurent les principaux causes de mortalité chez l'enfant de moins de cinq ans. La mortalité chez ces enfants décroît de 2% environ, en moyenne par an. Néanmoins, 60 enfants de moins de 5ans décèdent encore chaque jour, dont 22 durant leur premier mois de vie. Quant à la mortalité maternelle, elle demeure élevée avec 350 décès pour 100.000 naissances vivantes, selon un rapport

datant de 2008.

Le Fonds Muskoka est conscient de cette réalité. « La santé des mamans et des enfants doit être mise au cœur des politiques nationales de développement. Au rythme actuel, la région d'Afrique de l'Ouest et centrale n'atteindra pas les OMD 4 et 5 en 2015. Nous devons donc, plus que jamais, unir nos efforts et travailler inlassablement à amélioration de la santé des femmes et des enfants maintenant, et au-delà de 2015», a souligné Dr Nestor Azandégbé, président du comité Technique du Fonds français Muskoka.

Les interventions menées dans le cadre du fonds Muskoka, s'appuient sur les priorités du programme national de la santé. Elles visent notam-

ment le renforcement de l'offre des services de santé de la reproduction aux adolescents et aux jeunes, le renforcement des offres de planification familiale ainsi que la mise en œuvre d'interventions à haut impact sur la santé de l'enfant au niveau communautaire et dans les formations sanitaires. L'atteinte de ces derniers objectifs est une condition sine qua non pour la réalisation des objectifs du Fonds.

Trois ans après son lancement au Togo, Muskoka a permis d'éviter 92 cas de mariages précoces et dirigé 750 médiations conduisant parfois à des accouchements assistés. Toutefois, il faut préciser que le bilan général est très complexe. Malgré l'existence des indicateurs, ce bilan ne peut être fait qu'au terme du projet.

Présent lors des travaux, l'Ambassadeur de France au Togo, M. Nicolas Warnery, a réaffirmé le soutien inconditionnel de son pays au Togo, dans son processus de développement et de respect des droits humains.

Le Fonds Muskoka est aussi présent au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal, en RDC, au Tchad et en Haïti.



NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
internet
par Wifi

Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s



Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- ✔ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - ✔ 2 000 F/mois de crédit de communication
 - ✔ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois.

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.

Pack 3XL, le 3en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

1^{er} mai à CECO -BTP : 5% d'augmentation de salaire pour le personnel

Pour la fête du 1^{er} mai, le personnel du Groupe CECO (Consortium des Entreprises de Construction) a choisi Sotouboua, ville abritant le siège social du Groupe .

Tout a commencé par une messe à l'église Saint François Xavier de la ville, suivie d'une caravane qui a chuté au siège du Groupe , le tout dans une ambiance festive et de gaieté.

Comme en pareille circonstance, un cahier de doléances a été soumis à la direction du Groupe. M. Mindissa Diantom, délégué du personnel, a d'entrée , remercié le PDG du Groupe et l'a encouragé à poursuivre dans la sérénité et le pragmatisme, ses actions pour écrire de nouvelles et glorieuses pages du Groupe CECO . Il s'est félicité de la mobilisation des ressources qui permettent l'amélioration des conditions de vie et de travail des employés.

« Nous sommes fiers d'être des employés à CECO. Vous nous avez donné satisfaction », a déclaré M. Mindissa, citant

les multiples avantages dont ont bénéficié les employés les douze derniers mois. « A voir les chiffres, on est tenté de ne plus rien demander mais permettez qu'on vous soumette ces quelques doléances », a -t-il poursuivi avant d'égrener les doléances qui ont trait au retour des prêts bancaires accordés aux employés, au règlement de la question de logement pour le personnel permanent sur le chantier, à l'augmentation des salaires pour tout le personnel.

Pour sa part le directeur des ressources humaines, M. Sylvain E. Pitho, a dressé le bilan moral de la société qui somme toute est positif. S'agissant des doléances du personnel, le directeur des ressources humaines a annoncé leur exaucement immédiat.

Prenant à son tour la parole, le PDG de la société, M. Constantin Amouzou, a appelé le personnel à dépasser la dialectique employeurs-employés pour entrer dans « le paradis du bonheur, dans le paradis du succès », car pour lui ce n'est que pour des raisons de convenance sociale que la hiérarchie est établie.

M. Amouzou a ensuite exhorté le personnel à sortir du culte du leader pour entrer dans la culture du leadership mais aussi à tourner le dos au vol, à la dilapidation des ressources de l'entreprise, bref à tout ce qui peut retarder le développement de l'entreprise.

Le PDG a par ailleurs convié les employés au travail bien fait, dont il n'a pas manqué de vanter les mérites. « A CECO la première chose à partager c'est le travail, le travail c'est l'ascenseur social, c'est le moyen d'intégration sociale par excellence, c'est le meilleur moyen de collecte de pitance sociale par excellence »,



Constantin AMOUZOU,
DG de CECO-Group

a martelé M. Amouzou.

Rendre les gens heureux autour de soi, s'enrichir en enrichissant les autres, c'est le crédo que M. Amouzou a tenu à partager avec le personnel. « L'objectif d'une famille comme nous, c'est de rendre les gens autour de nous plus heureux. Nous sommes là pour enrichir les autres et en enrichissant les autres on s'enrichit soi-même. Il est beau de rendre les gens heureux et je bosse pour rendre les gens heureux », a-t-il souligné. Pour finir le PDG de CECO a annon-

cé une augmentation de 5% du salaire de tout le personnel. Une annonce accueillie dans la ferveur et par des cris de joie. Pour M. Amouzou, cette augmentation est un défi au personnel qui doit montrer qu'il la mérite. Dans ce même élan de générosité, il a annoncé une remise de peine aux employés qui sont sous le coup d'une mise à pied.

Notons que dans la matinée du 1^{er} mai, le PDG a inauguré le « Poulailleur CECO AGRO » et posé la première pierre de la « Cité Esperanza », une cité de 110 logements qui devra accueillir le personnel.

Le Groupe CECO emploie 2 746 salariés dont 93% sont des hommes. Il est en cours d'installation dans six pays africains à savoir la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Guinée, le Ghana, le Gabon, la Tanzanie et l'Angola.

1^{er} mai à la CEET

Le personnel présente un cahier de doléances en 13 points

La fête du 1^{er} mai, édition 2014, a été célébrée en grande pompe à la CEET (Compagnie Energie Electrique du Togo). Un grand festin, autour duquel se sont retrouvés les agents de la société et les invités, dans les locaux de la direction générale, a marqué cette journée de revendication ouvrière. La prestation des artistes togolais de la chanson King Mensah et Agboti Yao Mawuena a donné un éclat particulier à la célébration.

A cette occasion et comme il est de coutume, le personnel a présenté à la direction générale, un cahier de doléances en 13 points suivants:

- 1- Formaliser un cadre permanent de dialogue entre la direction générale et les partenaires sociaux en vue de renforcer la cohésion sociale au sein de la CEET.
- 2- Accélérer la procédure de révision des statuts du personnel et du règlement intérieur de la CEET.
- 3- Accélérer les discussions en cours sur la recherche de solution au pro-

blème de reclassement des agents promus

- 4-Appliquer le complément de 5% de revalorisation salariale dans le cadre des mesures d'accompagnement décidées par le gouvernement pour atténuer les effets de la vie chère.
- 5-Réviser à la hausse la prime de logement
- 6- Appliquer la prime d'éloignement
- 7-Etendre la prime de suggestion aux agents notateurs

8-Etudier la possibilité de la mise en place d'un mécanisme d'octroi de prêts d'équipement au personnel.

9- Restaurer la pratique d'indexation des salaires par rapport au taux d'inflation

10- Indexer la prime de transport conformément au protocole d'accord intervenu le 28 juin 2011 entre la direction générale et les syndicats

11- Intégrer les retraités de la CEET dans l'assurance maladie à l'exemple de ce qui est fait à la fonction publique.

12- Offrir la souscription à une police d'assurance à tous les moyens de déplacement utilisés par les agents releveurs et de recouvrement.

13- Mise en œuvre de la politique de ressources humaines notamment



Le DG de la CEET réagissant après la présentation des doléances

celle relative au plan de carrière

«Les doléances que vous avez présentées, se résument en un seul pour moi: c'est un problème financier; tout tourne autour de l'argent», a répondu le DG Gnanbé Djétéli à ses administrés qu'il a invités à un travail bien fait. «Si tout tourne autour de l'argent, où

est-ce que nous allons trouver cet argent? C'est nous-mêmes qui allons créer la valeur ajoutée ...ça passe par un travail bien fait. Et pour ça, je sais compter sur vous. Mais comme il n'y a pas une société parfaite, il y a toujours des brebis galeuses. J'invite donc ces gens à se mettre dans les rangs pour qu'ensemble, on puisse mobiliser les ressources qu'il nous faut pour améliorer nos conditions de travail et de vie», a indiqué le DG de la CEET. «Je transmettrai ces doléances, celles qui sont au-dessus de ma capacité, à qui de droit; mais celles qui sont à mon niveau, qu'on peut résoudre facilement, je vous garantis que dans les jours qui viennent, on pourra prendre les décisions qui s'imposent», a-t-il, par ailleurs, assuré.

Fête du 1^{er} mai au ministère des Mines et de l'Energie: Le ministre Dammipi rassure ses administrés

A l'instar des travailleurs du monde entier, les agents du ministère de l'Energie et des Mines ont commémoré la journée du 1^{er} mai. Vêtus de t-shirt blanc, ils se sont retrouvés dans les locaux du ministère pour un partage de repas dans une ambiance conviviale en présence du ministre Noupokou Dammipi et des cadres relevant du secteur des Mines et de l'Energie.

S'adressant au ministre, le porte-parole des travailleurs, M. David Touglo, a plaidé pour de meilleures conditions de travail et de vie. Il a ensuite réitéré la volonté des agents à

accompagner le ministre pour mener à bien la mission qui lui est assignée. « Nous sommes disposés à accompagner la politique du gouvernement et à aider monsieur le ministre à mettre en œuvre sa

lettre de mission », a-t-il assuré.

En réponse à cette intervention, le ministre des Mines et de l'Energie a félicité ses administrés pour le travail abattu et les a rassurés de la prise en compte de leurs revendications.

« Nous avons traversé des difficultés mais nous avons eu aussi des victoires et je voudrais saluer ces victoires, remercier et féliciter chacune et chacun d'entre



M. Dammipi s'adressant aux travailleurs

vous pour le travail qui a été abattu. Je voudrais vous exhorter à continuer dans ce sens. Nous verrons avec vos responsables ce que nous pourrions faire pour améliorer effectivement les conditions de travail, donner les moyens aux uns et aux autres pour pouvoir réaliser effectivement le travail qui nous a été confié par les plus hautes autorités de ce pays», a déclaré Noupokou Dammipi.

**COMMUNIQUE DE PRESSE
DU CONSEIL NATIONAL
DES PATRONS DE PRESSE
A L'OCCASION DE LA
CELEBRATION DE LA JOURNEE
MONDIALE DE LA LIBERTE DE
LA PRESSE**

Chaque année, la Journée mondiale de la liberté de la presse est célébrée partout dans le monde le 3 mai afin d'honorer les principes fondamentaux de la liberté de la presse ainsi que les personnes, professionnelles ou non de l'information, qui œuvrent en faveur du droit à la liberté d'expression et à la liberté d'information.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) saisit l'occasion de cette célébration pour réaffirmer son attachement à la liberté de la presse qui n'est pas seulement une liberté individuelle, mais aussi une composante essentielle de la vie démocratique, consacrée par les textes internationaux ratifiés par le Togo ainsi que par la loi fondamentale de notre pays.

Le Conseil National des Patrons de Presse invite tous les acteurs, autorités, journalistes, professionnels ou non de la communication, société civile, partenaires institutionnels, à ne ménager aucun effort pour renforcer cette liberté de la presse et à en préserver le cadre libéral aujourd'hui en vigueur.

Le Conseil National des Patrons de Presse souhaite que le processus en cours devant conduire aux Etats Généraux de la Presse annoncés par le gouvernement, soit le plus inclusif et participatif possible afin de garantir les chances d'une parfaite réussite de cette initiative qui mérite d'être saluée.

Dans le souci conjugué d'une participation bénéfique pour les entreprises de presse et en vue de donner un sens à la célébration de l'édition 2014 de la Journée de la liberté de presse placée sous le thème : « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 », le Conseil National des Patrons de Presse convie toutes les organisations des promoteurs des médias à des concertations, en vue d'aboutir à une plate-forme minimale, à même d'assurer les intérêts des entreprises de presse à l'issue des travaux des Etats Généraux de la Presse.

A l'endroit de tous les confrères à travers le monde, victimes de répression, privés du droit d'exercer librement leur métier ou encore retenus contre leur volonté, le Conseil National des Patrons de Presse a une pensée particulière.

Fait à Lomé, le 02 mai 2014.

Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

Président du CONAPP

Journée internationale de la liberté de presse

Le SYNJIT célèbre l'événement par le sport

✎ Albert AGBEKO

Dans le cadre de la célébration de la 21ème journée internationale de la liberté de la presse, le Syndicat National des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT), a organisé ce samedi 03 mai 2014, une journée ludique à l'intention de ses membres et des journalistes en général. C'est le terrain des Bas-fonds du Collège Saint Joseph de Lomé qui a servi de cadre à l'événement.

Plusieurs jeux notamment le football, le jeu de cartes, le scrabble ont mis aux prises les professionnels de la communication. A la fin du temps réglementaire, en football, l'équipe de l'audiovisuel a pris le dessus sur son homologue de la presse écrite et en ligne sur le score de 3 buts à 2.

De l'avis des participants à cette journée, la satisfaction est totale et certains n'ont pas hésité à réclamer la réédition de l'initiative chaque trimestre.

Satisfaction également du côté du SYNJIT. « Nous nous réjouissons de la réussite de cette activité. Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 17 avril dernier nous avons engagé des activités pour marquer cette journée.

Nous avons organisé notamment une conférence débat avec les autres organisa-

tions de presse qui ont répondu favorablement à notre invitation sur la problématique de l'intégrité et de l'indépendance du journaliste. Vous avez vu la mobilisation des confrères : on a joué, on a dansé, on a fait des jeux et c'est la première fois que je vois un tel engouement autour d'une telle activité; c'est une activité bien réussie », a déclaré le secrétaire général par intérim du syndicat, M. Alphonse Logo.

Outre, les jeux, une séance de dépistage du VIH et de l'hépatite a été organisée par

l'ONG AIMES-Afrique à l'intention des journalistes.

Notons que le coup d'envoi de ces activités sportives a été donné par le secrétaire général de la Confédération Syndicale



Coup d'envoi du match de Football

des Travailleurs du Togo (CSTT), M. Tèvi Ayikoué, en présence du représentant du HCDH, M. Eric Sallah.

Journée internationale de la sage-femme :

L'ASSAFETO lance ses activités

✎ Essénam KAGLAN (Stagiaire)

Les sages femmes changent le monde : une famille à la fois », c'est le thème retenu cette année pour la commémoration de la 25ème journée dédiée aux sages-femmes. La célébration de cet événement est à sa première édition au Togo. Le forum qui a permis aux professionnels du métier de se prononcer sur leurs conditions de travail et de vie, s'est tenu lundi dernier à Lomé en présence du représentant résident de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population), M. Justin Koffi et des représentants de diverses organisations de la société civile. En collaboration avec l'UNFPA, l'Association des Sages-femmes du Togo (ASSAFETO) a rendu possible l'organisation de cet événement.

Pour Madame Héloïse Adjowa Adandogou, présidente de l'ASSAFETO, « Cette journée vient rendre un hommage mérité à la sage-femme pour ses valeurs et ses actions à travers des activités aussi riches que diversifiées ». Le rôle de la sage-femme dans la santé de la mère et de l'enfant est primordial, a expliqué la présidente de l'ASSAFETO. La sage-femme, a-t-elle poursuivi, a à sa charge la surveillance de la grossesse, donne des conseils aux femmes en âge de procréer, pratique l'accouchement normal. Cependant, la sage-femme togolaise n'est guère bien perçue dans son milieu.

Conscientes des manquements qui leur sont reprochés, les sages-femmes ont expliqué au public présent les conditions pour le moins difficiles dans lesquelles elles travaillent. « Je prends exemple sur un centre hospitalier de référence national, notamment le CHU Sylvanus Olympio. Dans ce centre, on assiste au minimum 30 accouchements par jour pour une capacité de 15 places d'accueil. Et de ce fait, seulement deux sages-femmes peuvent s'occu-

per d'un cas d'accouchement. Et pour pouvoir s'occuper du surplus des femmes en travail, on est obligé de déplacer celles qui viennent à peine d'accoucher vers des salles inadéquates. Dès fois même, elles sont contraintes de se coucher à même le sol, à cause de l'insuffisance de lits. Même si on sait que le froid leur fait du tort, on est impuissante devant ces types de situa-

tions », témoigne la présidente. Il faut rappeler qu'en prélude à cette cérémonie de lancement, le samedi 03 mai, une marche sportive et populaire a mobilisé les sages-femmes et les femmes enceintes. Cette marche s'inscrit dans la logique de faire renaître la confiance entre ces partenaires. Toujours dans le cadre de cet événement, il est prévu une journée porte ouverte ce mercredi à la maison des sages-femmes. Des soins et services de la planification familiale et l'auto-examen du sein, seront dispensés au public. le samedi, auront lieu une cérémonie de récompense et un défilé des sages-femmes et femmes enceintes. Le dimanche sera l'apothéose avec une messe d'actions de grâce et un déjeuner dans la soirée.

Soulignons qu'avant son entrée en fonction, la sage-femme prononce un serment. Ce serment dit que la sage-femme protège la vie, la sauve à tout prix et qu'elle n'exige rien en plus des factures du patient. Toutefois, s'il arrive que la sage-femme fasse entorse à une des règles de la déontologie médicale, elle est interpellée voire sanctionnée par le ministère de la santé ou de tutelle.



Photo de famille

Cinéma/ FESCILOM:

Une aventure promise au succès

La première édition du Festival de Cinéma de Lomé (FESCILOM) a eu lieu du 24 au 27 avril 2014. « Cinéma et économie numérique », c'est le thème retenu pour cette édition.

Invités, acteurs et amoureux du cinéma ont pris part à la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

Pour Joël Misséboukpo, promoteur du FESCILOM, le Festival entend réunir le monde du cinéma togolais caractérisé par son absence dans les grandes rencontres internationales. Soulignant les difficultés du 7e art au Togo, le promoteur du FESCILOM a plaidé pour la promotion de ce secteur en vue de son décollage. «Aujourd'hui il est important que quand on parle du cinéma, le Togo soit représenté », a-t-il martelé.

Le représentant du ministre de la Communication, de la Culture,

des Arts et de la Formation civique, M. Koutom Eshohanam Denis, a salué l'initiative du Festival qui, selon lui, contribue à éduquer les jeunes sur l'industrie culturelle et cinématographique en particulier. Le cinéma, a-t-il souligné, joue un rôle important dans le développement économique d'un pays. Aussi, le gouvernement accorde-t-il une importance à ce secteur et celui de la culture en général dont il ambitionne de faire un pilier de développement. En témoignent les initiatives prises pour booster l'industrie culturelle, dont l'opérationnalisation du fonds d'aide à la culture, a rappelé le représentant du ministre.

M. Koutom s'est par ailleurs félicité du programme du Festival et «souhaite vivement que cet événement cinématographique soit un rendez-vous du donner et du recevoir dans une ambiance festive».

Outre le Togo, d'autres pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, l'Allemagne, la France.. sont représentés au FESCILOM.

Au menu du Festival, des projections de films en salle (Agora Senghor) et dans des établissements scolaires. Une cinquantaine de films ont été projetés dont une vingtaine en compétition pour quatre trophées. Parmi les films retenus, une dizaine proviennent de la sous région ouest-africaine et d'Europe; 5 d'entre eux étaient en compétition.

FESCILOM 2014, c'est également des conférences-débats, des ateliers avec des formateurs togolais et de la Côte d'Ivoire; et surtout le grand concert gratuit au Centre culturel Dégningban, à l'issue duquel 5 clips vidéos ont été présélectionnés pour le prix «Meilleur clip vidéo».

Au terme des quatre jours d'acti-



Ahmed SOUANEY tenant le trophée de la meilleure participation

ités, FESCILOM a rendu son verdict. Au total 09 prix et 03 distinctions honorifiques ont été décernés:

- 1) Prix du court métrage documentaire : « Droit au but » d'ASSOUMA Adjiké, (25min 38s) (TOGO)
- 2) Prix du long métrage fiction : « L'amour en crise » d'ORJI Christian (2 H 19Min 55S) (Côte d'Ivoire)
- 3) Prix du court métrage fiction : « Clown family » de KHAN Jonathan (13Min 13S) (France)
- 4) Prix du court métrage togolais : « Abla » de WILSON Adjété Mawugnigan (10Min 18S) (TOGO)
- 5) Prix meilleur clip vidéo togolais : « Dakoumta » de M'dima
- 6) Prix de la meilleure participation : Ahmed SOUANEY (CI)
- 7) Prix du meilleur Jury : André MAROUNI (CI)
- 8) Prix de l'intégration : Akala AKAMBI (Bénin)
- 9) Distinctions honorifiques : KUAMI APELETE, ASSOUMA ADJIKE, JACQUES DOKOKOU
- 10) Meilleure révélation : Steven AF.

Stella-Sezon se dévoile au public togolais

✎ Wilfried ADEGNIKA

Présente à Lomé dans le cadre du Festival de Cinéma de Lomé (FESCILOM) l'artiste ukrainienne Stella-Sezon s'illustrant dans le R&B, Hip Hop et Soul et évoluant en Allemagne dans l'écurie de Clando Records, a été présentée le vendredi 02 mai à la presse togolaise à Lomé.

C'était l'occasion pour l'artiste, chanteuse et compositrice, de faire un bilan de son séjour à Lomé et de se faire mieux connaître du public togolais et par elle, la maison de production



Clando Records qui compte bientôt s'installer chez nous. Ayant sillonné plusieurs pays, l'artiste considère sa présence à Lomé comme un nouveau tremplin pour sa carrière; elle envisage en effet des collaborations avec certains artistes togolais. Stella-Sezon n'a pas passé sous silence l'accueil qui lui a été réservé par le public togolais.

Ses chansons, a-t-elle expliqué, véhiculent tout d'abord l'amour, surtout qu'elle est une femme, ensuite le quotidien de ceux qui l'entourent.

Elle a à son actif 8 titres en An-

glais et en Russe qui sont des morceaux digitaux exclusivement disponibles en ligne sur iTunes et présentement un autre en préparation au studio.

Elle n'exclue pas de revenir dans les prochains mois à Lomé pour y faire un concert.

Notons que Clando Records est une maison de production allemande dirigée par le Togolais Keyo Miekeledo OKOUAGBE résidant en Allemagne. La maison est plus spécialisée dans la promotion en ligne des chansons.

Africa Rythms 7ième édition : Sensibiliser à plus d'unité à travers la musique

✎ Wilfried ADEGNIKA

Le ton a été donné le vendredi 02 mai à la 7ième édition d'Africa Rythms. C'est le terrain de football du quartier Tokoin Forever qui a servi de cadre à ce festival qui a pris fin le samedi 03 Mai.

Des rencontres B to B, des ateliers d'échanges et de graffiti étaient au programme de cette 7ième édition d'Africa Rythms, organisée par l'association Akcents Croisés. Pour les ateliers B to B, il faut noter la rencontre entre les acteurs culturels, les artistes et un représentant du FAIEJ (Fonds d'Appui à l'Insertion Economique des Jeunes). Il s'agissait pour le FAIEJ d'outiller ces acteurs sur la manière de présenter leurs projets en vue d'obtenir du financement. L'atelier de graffiti animé par les graffeurs togolais Trez et Patriot a été une occasion pour chaque participant de découvrir et développer par le graffiti, son talent artistique et ainsi faire la promotion de cet art qui est en pleine expansion au Togo.

La particularité de l'édition 2014 d'Africa Rythms est la réalisation du projet « Terre de nos Aïeux » qui est un album de 4 chansons produit avec le soutien du Fonds d'Aide à la Culture et des studios l'Essentiel Musik Group.

Cet album, fruit d'une résidence



Mazamesso Bégbessou, au milieu

de création artistique ayant regroupé 9 artistes togolais dont Poundy Cissé, Olibig, David GANDA, Adjoa Sika, vise à sensibiliser les Togolais sur leur quotidien et à les inciter à plus d'unité comme l'affirme le promoteur de l'événement, Manzamesso Bégbessou : « Le projet Terre de nos aïeux part d'un problème qu'on a constaté notamment les questions tribales dans notre pays et celles liées au fait que le Togolais a du mal à apprécier l'évolution

de son prochain. Nous nous sommes dits qu'il faut rassembler les artistes, vu la dimension mobilisatrice de la musique

pour faire des chansons pour essayer de faire passer le message de manière que les gens comprennent que notre pays, au-delà des mesures économiques et politiques, ne se développerait que s'il y a un changement de comportement et que les To-

golais s'acceptent véritablement comme des frères »

Le festival a offert deux grands concerts gratuits au public ayant fait nombreux le déplacement. Etaient de la partie, les artistes Opoku Mensah Band du Ghana, Shilo de la Côte d'Ivoire, Under Control de la France, Etane, Poundy Cissé, Olibig, Gyl Phénix, Adjoa Sika, David Ganda, B4L, Masta Popa et Kaleef.

moov**packs**

Avez-vous vu les derniers packs ?



Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de **4 500 F à 95 000 F**, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

HUAWEI G3621L (Double SIM)
11 900 F CFA

+
60 min de crédit offert
vers Moov



BlackBerry 9220
95 000 F CFA

+
2 mois d'abonnement
BlackBerry offert



Alcatel OT 217D
10 000 F CFA
+
1 Kit de connexion



Alcatel OT 232
9 500 F CFA
+
1 Kit de connexion



HUAWEI G1 101
4 500 F CFA
+
1 Kit de connexion



Alcatel OT 132
8 900 F CFA
+
1 Kit de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat



Le Vrai, L'Original

Depuis 1846, nous créons des pagnes exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de *Hollandais*. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais.

Pour découvrir la nouvelle collection *Bloom*, rendez-vous dans votre point de vente le plus proche et visitez notre page www.vlisco.com.



VLISCO

SINCE 1846